



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ministère public
Place Notre-Dame 4, Case postale, 1701 Fribourg

A qui de droit

Ministère public MP
Staatsanwaltschaft StA

Place Notre-Dame 4, Case postale, 1701 Fribourg
T +41 26 305 39 39
mp@fr.ch, www.fr.ch/mp

Réf: Direction
Collaborateur/trice: Raphaël Brenta
T direct: +41 26 305 61 21
V/ Réf: ---

Fribourg, le 29 octobre 2025

**Production des enregistrements vidéo et/ou audio ainsi que des cartes SIM /
Délégation générale de compétence du Ministère public aux Officiers de service de
la Police cantonale**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des investigations de police ou voire après ouverture d'instruction, la production d'enregistrements vidéo et/ou audio ainsi que la production de cartes SIM (notamment insérées dans un véhicule) sont parfois rendues nécessaires aux fins d'identification de l'auteur présumé d'actes délictueux. Cette production ne vaut pas mesure de contrainte.

Le présent courrier délègue formellement aux Officiers de service de la Police cantonale la compétence de délivrer des mandats de dépôt (art. 265 CPP) en vue de la production d'enregistrements vidéo et/ou audio ainsi que de la production de cartes SIM, et d'assortir leur mandat d'une commination de la peine prévue à l'art. 292 CP (art. 265 al. 3 CPP).

Cette délégation générale de compétence ne s'étend pas aux ordres de production destinés à des justiciables en droit de refuser de témoigner (art. 168ss CPP).

Tout en vous remerciant de votre précieuse collaboration, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Raphaël BOURQUIN
Procureur général élu

Copie par mail :

Police cantonale, par l'intermédiaire du Chef de la Police de sûreté.